

Bulletin municipal



St Maurice INFOS

www.saintmauricelesbrousses.fr



2022

N°66 Juin 2022

Table des matières

Infos pratiques	p.4
La vie municipale	
• Conseils municipaux	p.6
• Travaux	p.10
Infos mairie	p.12
Etat civil	p.14
Vie scolaire	p.15
Vie locale	p.16
Environnement & Eco-citoyenneté	p.19
La vie associative	p.25
Zoom	p.35
Manifestations à venir	p.37

**Directeur de la
publication:**

Georges Dargentolle

Comité de rédaction :

Ce bulletin a été
préparé par les
membres de la
commission
Communication, et
imprimé par nos soins

Alexia Dargentolle,
Christine Jeanjon
Céline Vedel
Pierre Boissière
Jean-Marc Borderie
Bernard Chazeau

Dépôt légal 1er
semestre 2022

Le mot du maire



Après l'isolement subi et imposé par ce virus maléfique nous reprenons le cours de nos activités professionnelles, familiales et sociales.

Beaucoup ont souffert de cette pandémie et certains tardent à s'en remettre. La maladie et ses conséquences, la solitude, ont profondément modifié l'approche des autres.

L'appauvrissement des personnes que nous sommes face à cette catégorie de personnes sans vergogne et sans repentir qui ont grandement profité de cette pandémie en multipliant de façon honteuse leur capital, me révolte.

Les élections sont passées, restent les problèmes du quotidien. Le coût de la vie, l'avenir de nos enfants et petits-enfants, l'urgence climatique qui dérègle complètement notre Terre. J'espère que nos dirigeants vont rapidement se pencher sur toutes ces problématiques en améliorant notre quotidien, en tentant de sauver notre chère planète.

Notre commune de par son évolution démographique, scolaire et sociale est à un tournant. Sachons tous ensemble prendre ce virage, avec la volonté de vivre en harmonie. Toutes les idées sont bonnes à prendre et l'ensemble des élus est très friand de votre participation à la vie de notre Cité.

De nombreux écoliers ou étudiants viennent de plancher sur leurs feuilles d'examen, je leur souhaite bon vent dans leurs futures études ou leur emploi et que l'été leur soit propice pour réfléchir à leur avenir en prenant un repos estival bien mérité.

Ce journal, reste pour moi le lien essentiel entre les élus et la population. Vous trouverez dans les pages qui suivent de nombreux articles relatant les actions du Conseil Municipal, les travaux, les améliorations pour le bien être de chacun.

A la veille, des grands chassés croisés sur nos routes, je vous invite à rester prudents et attentifs, lors de vos déplacements et vous souhaite de bonnes vacances pour certains et un bon repos pour tous.

Le Maire

Georges DARGENTOLLE

■ Infos pratiques

MAIRIE

Heures d'ouverture :

8h30-12h00 et 15h00-18h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

8h30-12h00, les mercredis.

Coordonnées :

Tél. : 05 55 57 50 72

 mairie.stmaurice87@orange.fr

 <https://www.saintmauricelesbrousses.fr/>



MAISON MÉDICALE

8 rue Jacques Brel

Médecin

Docteur Cécile CAHUZAC-POMPIER

Sur rendez-vous

Tél. : 05 55 57 53 47

Tél. : 06 84 36 67 04 (urgences)

Cabinet infirmier, soins à domicile

Gaëlle LAVIRON

Tél. : 05 55 50 14 07 ou 06 81 46 73 45

Pédicure-Podologue

Fabienne MÉAUME

Sur rendez-vous – Tél. : 09 81 25 52 32

SANTÉ

Sophrologue

Pierre POMPIER sur rendez-vous

2 rue des peupliers

Tél. : 05 55 36 29 26

Masseur kinésithérapeute

Johann GUILBAUD sur rendez-vous

10 place de l'église

Tél. : 06 07 53 46 71

Psychologue

Catherine PORTIER

Ados et adultes sur rendez-vous

3 impasse Aimé Labrégère

Tél. : 06 84 38 92 27

Mail:

psychologuecatherineportier@gmail.com

NUMÉROS D'URGENCE

112

Numéro
d'Urgence
Européen

15

Urgences
médicales
(ou Samu)

17

Gendarmerie

18

Pompiers

114

Personnes
sourdes ou
malentendantes

05 56 96 40 80

Centre
Anti-poison

119

Enfance
maltraitée

3919

Violences
faites aux
femmes

■ Infos pratiques

SERVICES

Centre des finances publiques

Tél. : 05 55 08 36 37

12 avenue du Docteur Lemoyne
87500 Saint-Yrieix la Perche

Déchetterie

Tél. : 06 20 91 21 45

Voie du contournement 87800 Nexon
Du mardi au samedi
9h-11h45 14h-17h15

La Poste

8 Avenue de Limoges

87800 St Maurice les Brousses

Ouverte du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h

Levée du courrier tous les jours
à 12h00

SAUR

800 route de la Chabroulie 87170 Isle

Tél. : 05 87 23 10 00

Dépannage 24h/24 : 05 87 23 10 01

En point accueil du lundi au vendredi de
8h à 18h

Médiathèque

25 bis rue François Chenieux

87800 Nexon

Tél. : 05 55 58 33 34

Ouvert Mardi 15h-18h,
Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h,
Vendredi 15h-19h,
Samedi 10h-12h30 et 14h-17h

Communauté de Communes du Pays de Nexon/Monts de Châlus

28 av. François Mitterrand

87230 Châlus

Tél. : 05 55 78 29 29

Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon et Monts de Châlus

Tél. : 05 55 58 11 05

<http://aajpn.over-blog.com>

5 Rue Jean-Jacques Rousseau

87800 Nexon

Maison France Service

Tél.: 05 55 58 11 05

5 rue Jean Jacques Rousseau 87800 Nexon

Lundi : 14h-19h

Du mardi au vendredi : 9h-12h 14h-19h

Franceservices.nexon@orange.fr

ENFANCE-JEUNESSE

Multi-accueil Parental

Pirouett'Cacahuètes

2 Rue Jacques Brel

87800 St Maurice les Brousses

Tél. : 05 55 57 50 07

pirouettcacahuètes@mutualitelimousine.fr

Le Relais Petite Enfance « Les P'tits

Bouts du Pays de Nexon »

4 rue Kilstett 87800 Janailhac

Tél. : 06.33.65.85.75 et 05 19 09 00 14

rpe2.cias@paysdenexon-montdechalus.fr

ALSH Le terrier des Galoupiaux (4-12 ans)

4 Rue Kilstett 87800 Janailhac

Tél. : 05 55 00 76 58

SOCIAL

Assistante sociale / Référente autonomie

Sur rendez-vous

25 rue François Chénieux 87800 Nexon

Tél: 05 55 58 30 91

Secours Catholique à Nexon

Les mardis et mercredis de 14h30 à 18h30

En cas d'urgence

Tél: 06 61 79 16 80

Pendant les permanences, une vente
solidaire de vêtements accessoires de mode
est proposée à très bas prix.

Secours Populaire à Nexon

Le 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois

De 9h à 12h et de 14h à 17h30 (les dons
sont acceptés pendant toute la durée des
permanences.)

Contact et information:

Fédération du Secours Populaire de la
Haute-Vienne

Tél.: 05 55 04 20 00 (hors permanence
Nexon)

www.spf87.org

Les Restos du cœur à Nexon

28 Bis avenue Charles de Gaulle 87800

Nexon

Les jeudis des semaines paires de 14h à
16h30

Tél. : 05 55 79 89 89 ou 05 55 09 79 64 les
jours de permanences

■ La Vie Municipale – Conseils Municipaux

SÉANCE DU 10 FEVRIER 2022

Délibération portant sur la révision des tarifs des repas à la cantine scolaire

Monsieur le Maire présente les offres tarifaires de notre fournisseur Transgourmet quant à la réglementation Egalim, les tendances inflationnistes et l'obligation d'améliorer le ratio des approvisionnements responsables.

Après étude des différentes propositions, le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de la cantine.

Ces nouveaux tarifs seront applicables à la rentrée scolaire 2022/2023.

	Ancien Tarif	Nouveau Tarif
Enfants Inscrits	2,30 €	2,50 €
Adultes inscrits	4,50 €	4,80 €
Personnel communal	3,30 €	3,50 €
Enfants occasionnels	3,65 €	4,00 €
Adultes occasionnels	6,40 €	7,00 €

SÉANCE DU 4 AVRIL 2022

Vote des comptes administratifs 2021.

Monsieur Bernard Chazeau donne lecture des comptes administratifs 2021, budget assainissement, budget principal de la commune ainsi que le budget lotissement des Petites Pousses, dressés par Monsieur le Maire. Les comptes administratifs sont votés à l'unanimité.

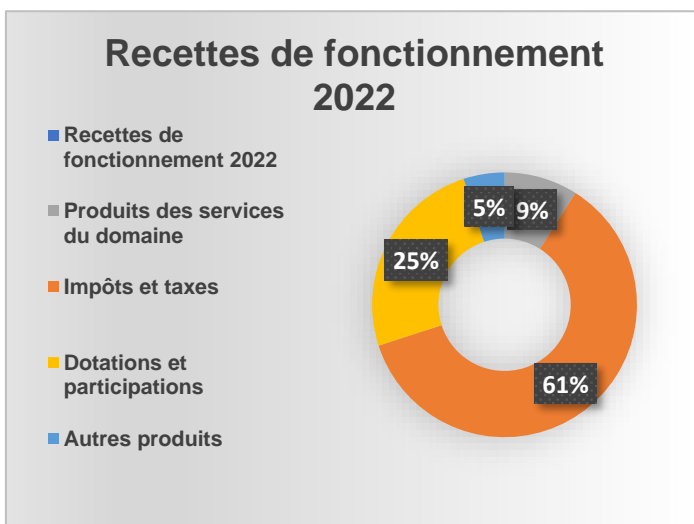
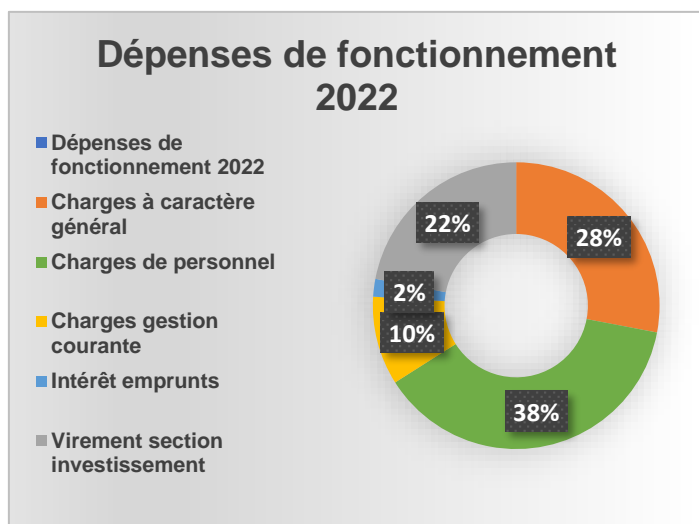
Vote des budgets primitifs 2022.

Assainissement :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 108 349 € en section fonctionnement et à la somme de 267 284 € en section d'investissement.

Budget principal commune :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 929 246 € en section de fonctionnement et à la somme de 677 112 € en section d'investissement.



La Vie Municipale – Conseils Municipaux

Dépenses d'investissement 2022

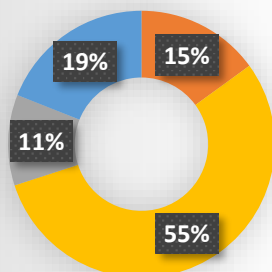
■ Dépenses d'investissement 2022

■ Remboursement capital des emprunts

■ Constructions

■ Travaux

■ Achat terrain - outillage



Recettes d'investissement 2022

■ Recettes d'investissement 2022

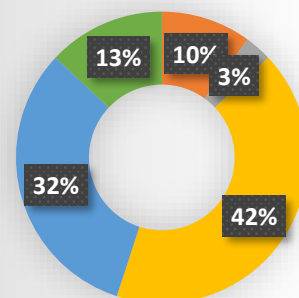
■ FCTVA / Taxe d'aménagement

■ Subventions

■ Emprunts

■ Virement de la section de fonctionnement

■ Excédent fonctionnement



Taux d'imposition pour l'année 2022 :

- Taxe foncière (bâti) : 37,46 % (+0,5% par rapport à 2021)
- Taxe foncière (non bâti) : 72,30 % (+0,5% par rapport à 2021)

Subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire

Madame Aurélie Contré, directrice de l'école Jean Moulin a sollicité une subvention exceptionnelle de 900 € pour l'organisation d'une classe de découverte. Cette demande est faite pour permettre de financer cette sortie sans affaiblir les finances de la coopérative scolaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide l'octroi de cette subvention exceptionnelle.

Attribution des subventions aux associations.

Nom de l'association	Montant de la subvention attribuée	Nom de l'association	Montant de la subvention attribuée
Ecole de Foot du Pays de Nexon	150 €	Association des Parents d'Elèves	500 €
Jeunes Agriculteurs de Pierre Buffière	150 €	Association Pétanque des Espoirs	1300 €
Prévention routière	100 €	Club La Joie de Vivre	200 €
Féd Mutilés du travail et accidentés de la vie	150 €	Comité des Fêtes de SMLB	1000 €
Football Club	1400 €	Coopérative Scolaire Ecole Jean Moulin	5400 €
A.C.C.A	450 €	AMT Les Motoriciens	150 €
Débroussaillons l'Expression	1500 €	Rock Métal Camp	500 €

▪ La Vie Municipale – Conseils Municipaux

Achat d'un terrain

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait utile d'acquérir un terrain à proximité des écoles.

Un accord avec les propriétaires a été trouvé pour l'achat d'une surface d'un hectare environ avant bornage au prix de 71 000 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'acquérir à Madame et Monsieur BONNAUD André les parcelles situées rue des Écoles.

Signature d'une convention avec le Centre de Gestion 87 pour la mise en place du dispositif de signalement des actes d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, de violence de menace ou d'intimidation, de discrimination, de harcèlement sexiste.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'un dispositif de signalement doit être mis en place pour recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'atteintes volontaires à leur intégrité physique, d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou de tout autre acte d'intimidation et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien, de protection des victimes et de traitement des faits signalés. Ce dispositif permet également de recueillir les signalements de témoins de tels agissements.

Ce dispositif est obligatoire pour tous les employeurs publics.

A ce titre, le Centre de Gestion 87 propose la mise en place d'une prestation payante permettant d'adhérer à ce dispositif pour les collectivités affiliées qui lui en font la demande. Le Conseil d'Administration du CDG87 a fixé le coût d'adhésion à 3 € par agent présent dans la collectivité.

Le Conseil Municipal considérant l'intérêt que représente cette adhésion, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion de la Haute-Vienne.

Monsieur le Maire rappelle que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Vienne a par courrier informé la commune du lancement de la procédure lui permettant de souscrire pour son compte un contrat groupe pour la mise en conformité du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et l'externalisation du DPO (Délégué à la Protection des Données).

Suite aux résultats de la consultation, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'accepter la proposition suivante :

Prestataire : Data Vigi Protection situé à Beauvais

Durée du contrat : 4 ans à compter du 25 Mars 2022

Montant des prestations pour les communes comprises entre 1000 et 3500 habitants : 1 285 € HT pour la 1ère étape puis 400 € HT par an.

▪ La Vie Municipale – Conseils Municipaux

Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'acquisition d'un rabot désherbeur tracté.

Dans le cadre de la charte zéro pesticide, il est nécessaire pour la commune d'acheter un rabot désherbeur pour entretenir le terrain de pétanque et les allées et espaces du cimetière.

Un devis a été fourni par l'entreprise SMB pour un montant de 4 000 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'acquérir ce matériel et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Attribution de chèques cadeaux aux agents qui reçoivent la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Monsieur le Maire propose que les agents qui reçoivent une médaille d'honneur régionale, départementale et communale puissent bénéficier à cette occasion de chèques cadeaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'octroyer des chèques cadeaux d'un montant de :

- 400 € pour l'échelon argent
- 600 € pour l'échelon vermeil
- 1 000 € pour l'échelon or

MOTION DE SOUTIEN POUR LE SECTEUR ENERGETIQUE FRANÇAIS EN DANGER

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier reçu des différentes organisations syndicales concernant le secteur énergétique français.

Les conséquences de la loi NOME et de l'AReNH consistent pour EDF depuis 2010 à fournir 100 TWh de sa production d'électricité nucléaire (sur les 300 à 400 TWh qu'elle produit) à ses concurrents à perte. En effet le tarif de l'AReNH ne couvre pas les coûts de production et n'a pas été réévalué depuis 2012.

En ces temps de précarité et de disette d'alimentation électrique, le Conseil Municipal souhaite qu'EDF puisse survivre en répondant aux valeurs d'intérêt général et de service public et en restant le fer de lance de la relance.

■ La Vie Municipale – Travaux achevés

L'ECLAIRAGE DE LA ZONE DE COVOITURAGE

Mis en place au cours de l'hiver par l'entreprise DARLAVOIX, cet éclairage alimenté par un panneau solaire sécurise et facilite l'accès aux véhicules en stationnement.

Il est heureux de constater que cet emplacement est très bien fréquenté.



LES RALENTISSEURS SUR LES ROUTES DU GRAND VILLAGE

Plusieurs fois sollicitée par les habitants et riverains des lieux dits (Grand Village et route du Brouillet), la municipalité a décidé de mettre en place des ralentisseurs sur les voies concernées, 1 sur la VC6 Les Petites Pousses vers Le Grand Village et 2 sur la VC3b La Fousserie vers Le Brouillet.

Nous espérons que ces ouvrages permettront de sécuriser ces voies pour que les usagers puissent emprunter ces routes que ce soit à pied, en vélo ou en voiture avec moins d'appréhension.



L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

Les zones les plus dégradées sur les routes VC2 vers Pomaret et sur la VC27 Les Charbonnières ont fait l'objet d'un traitement par point à temps.

La réfection de l'impasse des Tourterelles est en attente de l'attribution d'une subvention par le conseil départemental pour pouvoir engager les travaux.

LA RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA SACRISTIE NORD DE L'ÉGLISE

Comme nous l'avons indiqué en juin 2021, le mauvais état de cette couverture zinc impose une réfection complète de celle-ci.

Les travaux sont attribués à l'entreprise DULERY pour un montant de 8500 € HT.

■ La Vie Municipale – Travaux à venir

L'EXTENSION DE LA MAISON MÉDICALE

Quelques aléas sont venus perturber l'avancement des travaux, (inondations de la plateforme suite aux intempéries, retard de livraison des briques et des tuiles), tous ces éléments ont eu une incidence sur le déroulement normal des travaux. On peut noter que le chantier a 2 mois de retard par rapport au planning prévisionnel d'avancement.

Ce bâtiment devrait être mis hors d'eau et hors d'air fin juin 2022.



LE DÉPLACEMENT DES JEUX SITUÉS DANS LE SQUARE DU 19 MAI 1962 (parcelle située entre la crèche et la maison médicale)

Ces jeux se trouvent dans la zone attribuée à l'ODHAC pour la construction de 4 logements locatifs et d'un bâtiment administratif pour la Croix Rouge.

Les jeux d'enfants ainsi que les bancs seront démontés et remis en état pour être repositionnés à proximité de la sortie du groupe scolaire, place du Lavoir. Ils seront implantés dans un espace sécurisé et clôturé.

Les containers à déchets se trouvant en bordure de la rue Jacques Brel restent en place.

L'ACCÈS AU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Suite à des difficultés de réalisation imprévues (problème technique et coût des matériaux), l'entreprise BODET a revu son étude.

Un nouveau projet a été validé par le conseil municipal. Il consiste à mettre en place une échelle à crinoline à l'extérieur de l'église, sur la façade Nord. Il a été demandé à l'entreprise Bodet que cet ouvrage tout en étant le plus sécuritaire possible pour les utilisateurs soit « discret » et muni d'un système interdisant son accès à partir de la place publique.

L'ACQUISITION D'UN MATÉRIEL DE DESHERBAGE

En avril, les employés communaux ont pris possession d'un nouveau matériel, « rabot désherbeur tracté ». Cet outil facilement transportable permet de désherber des passages étroits. Il sera notamment utilisé dans les allées du cimetière et sur des espaces plus importants tels que le terrain de pétanque ou autres.

Sur la photo : Florent PINTOU et Jérôme GRATADE (employés communaux)



▪ Infos Mairie

Nouveaux horaires

La mairie est désormais ouverte au public du lundi au vendredi

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 8h30-12h 15h-18h

Mercredi : 8h30-12h



Une nouvelle secrétaire à l'accueil de la mairie

Suite à la mutation de Christine Lantoine, la secrétaire chargée de votre accueil à la mairie, Déborah Brageot a été recruté depuis le mois d'avril.

Nous lui souhaitons toute la réussite possible dans ce métier qui est la porte d'entrée de la mairie pour conseiller et informer.

Sa gentillesse et son sourire devrait lui permettre de satisfaire l'ensemble de la population ancienne et nouvelle.



Bienvenue

Inscription à l'école



Si votre enfant est né en 2019, pensez à réaliser son inscription scolaire à la mairie.

Inscription à la cantine

Afin de gérer au mieux la cantine scolaire, l'inscription des enfants est obligatoire et doit être faite chaque année.

Toute inscription à la cantine se fait au secrétariat de mairie **avant le 30 juin 2022**.

Fiche d'inscription à télécharger sur le site de la commune et à remettre en mairie

Tout au long de l'année scolaire, en cas de changement momentané ou définitif, vous voudrez bien en aviser le secrétariat de mairie au 05.55.57.50.72.

Inscription aux transports scolaires

La date des inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2022-2023 est ouverte. Jusqu'au 20 Juillet 2022, vous pourrez bénéficier de la gratuité des frais de dossier.

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>



▪ Infos Mairie

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Bruits de voisinage

La mairie est souvent sollicitée pour des gênes et des problèmes de voisinage.

Les questions qui sont souvent posées:

1 – Avons-nous le droit de tondre son gazon le dimanche et les jours fériés ?

C'est possible. Un arrêté préfectoral régit cette activité et toutes les utilisations de matériel à moteur, en précisant les horaires.

Article 4

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- les dimanches et jours fériés de 9h00 à 20h00.

En dehors de ces horaires, cela relève de la bonne entente entre les voisins.

2 - Que faire contre les aboiements des chiens ?

Les aboiements excessifs peuvent être considérés comme des troubles de voisinage, s'ils sont intempestifs et réguliers. Ils peuvent être sanctionnés par les forces de l'ordre.

Mais la meilleure réponse à ces questions est d'agir avec civilité et bon voisinage. Nous ne vivons pas seuls soyons aimables, courtois et attentifs à la tranquillité des autres, comme nous souhaiterions que les autres soient attentifs à notre tranquillité...

Article 5

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

(arrêté complet disponible sur le [site internet de la commune](#))



■ Etat civil du 21/11/2021 au 15/06/2022 : 1 naissance, 2 décès, 2 mariages



1 Naissance

Nom Prénom

BERNARD Maëlia, Louise

Lieu de naissance

Limoges

Date de naissance

21/02/2022

Félicitations aux parents !



2 Décès

Nom Prénom

FAUCHER Annick, Marie
Née GARDIEN

Date du décès

30/03/2022

DESSINGES Guy

25/04/2022

Nos sincères condoléances aux familles !



2 Mariages

Nom Prénom

CLAIRAUD Vincent, Stéphane et REDON
Marie-Laure, Isabelle

Date du mariage

18/12/2021

GRYCZKA Jonathan et DRUON Charlène,
Paulette, Claudine

11/06/2022

Tous nos vœux de bonheur !

Bon à savoir : Reconnaissance d'un enfant (couple non marié)

La filiation d'un enfant né de parents qui ne sont pas mariés n'est pas automatique. Si le nom de la mère figure sur l'acte de naissance, la filiation maternelle est établie. Le père doit obligatoirement reconnaître l'enfant. Le père non marié peut reconnaître l'enfant soit après la naissance, soit avant : on parle alors de reconnaissance anticipée.



La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie en présentant les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois

En mairie de Saint Maurice les Brosses, prendre rendez-vous afin d'établir l'acte.

L'officier d'état civil rédige immédiatement l'acte de reconnaissance.

Il vous le fait signer.

Il vous remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.

L'acte de reconnaissance mentionne les éléments suivants :

- Nom et prénom(s), date et lieu de naissance, profession, domicile du père
- Nom et prénom(s), date et lieu de naissance, profession, domicile de la mère (si le père peut donner ces informations).

La reconnaissance paternelle est un acte juridique facultatif qui n'est pas obligatoire. C'est une démarche volontaire de la part du père.

Au-delà de son aspect symbolique, cette démarche permet d'établir la filiation. Il s'agit d'un lien juridique irrévocable qui unit alors le père à son enfant.

À noter : la reconnaissance peut aussi être faite devant un notaire (par exemple si vous souhaitez qu'elle reste confidentielle).

■ Vie scolaire : Ecole Jean Moulin

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE JEAN MOULIN

Après de trop nombreuses années sans pouvoir faire de sorties, les élèves de l'école ont de nouveau pu bénéficier de classes de découverte.

- Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1 sont parties 3 jours à Saint-Palais sur Mer ; malgré une météo capricieuse, les enfants ont pu profiter de l'air marin en marchant sur le sentier des douaniers ou bien en montant dans le phare de la Coubre.
- Les classes de MS-GS-CP et CP-CE1 ont participé à une classe bleue au complexe Villasport de Saint-Yrieix la Perche. Les élèves ont bénéficié de deux séances de piscine par jour et par classe dans l'objectif d'acquérir l'aisance aquatique. A cet âge, les progrès ont été très rapides. Toute l'équipe pédagogique espère pouvoir renouveler cette expérience.
- La classe de CM1-CM2 est partie 2 jours à Paris avec au programme bateau-mouche, musée du Louvre et Montmartre. Tous les enfants sont revenus enchantés, les yeux remplis d'étoiles avec plein d'anecdotes à raconter à leurs parents.

Toute l'équipe enseignante remercie chaleureusement la municipalité ainsi que l'association de parents d'élèves pour leurs aides financières ; sans elles, toutes ces actions ne pourraient être mises en place.

Aurélie Contré

 ce.0870569w@ac-limoges.fr



■ Vie locale

Remise des médailles

Le samedi 19 février 2022 a eu lieu à la mairie, la remise des médailles d'Honneur Régionales et Départementales.

Dans son mot d'accueil, Monsieur le Maire a félicité les récipiendaires pour le travail accompli, tout en remerciant Madame la Sénatrice de sa présence.

Madame la Sénatrice Isabelle BRIQUET dans son intervention a souligné l'importance de la commune pour la démocratie et le travail de terrain que font tous les élus des communes.

Les médaillés furent ensuite décorés par Isabelle BRIQUET.

Stéphanie CHAMPION. Médaille d'Argent pour 20 ans de service au sein du Restaurant Scolaire.

Nicole DUBOIS. Médaille de Vermeil pour 30 ans de service au Secrétariat de la Mairie.

Bernard CHAZEAU, premier Adjoint au Maire. Médaille d'Argent pour 20 ans au service de la Municipalité.

Georges DARGENTOLLE, Maire. Médaille d'Or pour 35 ans au service de la Commune.



Cérémonie du 8 mai

Nous commémorons cette année le 77^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. C'est l'occasion de se rappeler la victoire des Alliés mais aussi la fin de l'oppression nazie en Europe. La présence des enfants aux côtés de nos aînés à cette cérémonie montre l'importance de transmettre un message en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie.



■ Vie locale

Marché de producteurs

Le marché du samedi matin a cessé d'exister, faute de clientèle et du peu d'engouement de la population.

Nous regrettons profondément l'arrêt de ce marché qui proposait des produits locaux de grande qualité, des saveurs retrouvées, des rencontres et des échanges d'idées et de convivialité, absents des rayons de supermarché.

Il en est ainsi, mais ce n'est peut-être que partie remise.

La vente de bois de chauffage

Comme à l'automne 2021, la commune met en vente du bois de châtaignier coupé en 1 m au prix de 100 € la corde, pris sur place.

Les personnes de la commune intéressées doivent prendre contact avec la mairie qui communiquera plus précisément la démarche à suivre.

Fleurissement de la commune



■ Vie locale

Mission Locale



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes

16-25 ans

 contact@mlr87.fr

 <https://www.facebook.com/mlrhv87/>

 <https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>



CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Vous avez moins de 26 ans !

Des solutions pour tous vos projets

VIE QUOTIDIENNE :

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules
Aides financières, démarches liées au logement,
Accès aux droits et à la santé,
Aide aux démarches administratives,
Sports loisirs et culture ...

ORIENTATION :

Découverte de secteurs et métiers,
Immersions en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION :

Droits à la formation,
Accès aux parcours de formation, financements ...

EMPLOI :

Techniques de recherche d'emploi,
Rencontres entreprises et employeurs,
Offres d'emploi et offres en alternance,
Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISE UN CONSEILLER REFERENT

Des solutions, une offre de services adaptée à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.



Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...

Proche de chez vous !

**Mission Locale Rurale Haute-Vienne
05.55.70.45.74**

4 antennes - 29 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne

(Hors agglomération de Limoges)

Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.

■ Environnement et Ecocitoyenneté

TECHNIQUES FACILES ET NATURELLES POUR DÉSHERBER SON JARDIN

Quelle que soit la saison ou la région, difficile de garder un jardin propre et net toute l'année. A peine avons-nous posé les outils de désherbage que les pousses indésirables prennent déjà possession du jardin et des allées. Comment désherber durablement en limitant l'utilisation de produits chimiques ? Voici quelques techniques pour venir à bout des « mauvaises herbes » récalcitrantes.



Quand désherber et pourquoi ?

Vous pensez désherber après la pluie pour arracher facilement les mauvaises herbes ? Eh bien sachez que c'est par temps sec et sous le soleil que le désherbage est le plus efficace. Même plus difficiles à extraire, les herbes arrachées sécheront sur le sol sans possibilité de reprise, ce qui peut se produire quand on désherbe par temps humide.

Prenez l'habitude de désherber régulièrement afin d'éviter la floraison des mauvaises herbes ! Cela permettra de diminuer la présence de leurs graines (disséminées par les vents, les animaux etc.) Indispensable pour assurer un aspect propre et esthétique à votre jardin, le désherbage est essentiel pour supprimer la concurrence faite à vos plantes par les plantes indésirables. En effet, submergées de plantes envahissantes vos arbustes peuvent souffrir du manque d'eau. Les arrosages seront donc plus efficaces si votre sol est propre.

Le désherbage manuel : une méthode naturelle pas si désagréable

Souvent considéré comme rébarbatif, le désherbage manuel peut devenir un moment de détente aussi bénéfique pour vous que pour votre jardin, pour peu qu'il soit régulier et qu'il concerne des petites surfaces.

Le binage :

Le binage consiste à remuer la terre en surface avec un outil approprié pour ameublir la structure solide du sol et supprimer les herbes adventices. On dit souvent qu'« un binage vaut deux arrosages » car en cassant la croûte solide formée en surface du sol, on empêche l'eau de s'évaporer à cause de la chaleur.

Pour biner votre jardin, voici les outils indispensables :

La binette Nanterre : Elle permet de sectionner les jeunes pousses à la base en raclant le sol avec la lame horizontale de l'outil.

La serfouette : Elle combine désherbage et binage/griffage. D'un côté, elle permet de trancher la mauvaise herbe à la base, de l'autre côté, la pointe permet d'ameublir le sol autour des plantes à conserver, sans en abîmer les racines.

Le grattoir de jardin : il permet de travailler rapidement le désherbage des allées grâce à sa lame plate qui sectionne les plantules en surface

La houe : elle permet d'arracher de fortes plantes très installées comme les chardons ou les rumex qui ont des racines pivotantes profondes, et d'assurer le binage de grandes surfaces.

Le faux-semis

Complémentaire au désherbage manuel, le faux-semis est sans doute l'une des méthodes les plus écologiques. Elle consiste à préparer la terre comme pour un semis (Mise à nu et affinage de la terre puis arrosage). En moins d'une semaine, les jeunes pousses de mauvaises herbes occupent le terrain : il suffit alors de les arracher pour limiter leur prolifération et de semer ensuite les graines de gazon ou de légumes qui germeront sans concurrence (deux fois moins de mauvaises herbes repoussent après un faux-semis).

■ Environnement et Ecocitoyenneté

TECHNIQUES FACILES ET NATURELLES POUR DÉSHERBER SON JARDIN

La tonte mécanique

La tonte est l'une des meilleures solutions pour se débarrasser des mauvaises herbes dans le gazon car, en les étêtant, la tondeuse les empêche de fleurir et de disséminer leurs graines. Une fois le gel hivernal passé, toutes les mauvaises herbes annuelles auront disparu et ne repousseront pas l'année suivante.

On peut également utiliser la débroussailleuse pour venir à bout des adventices les plus développées. Autre engin auquel ne résistent pas les herbes récalcitrantes : la motobineuse. Dans les massifs, elle ameublit le sol et martèle les mottes de terre pour les affiner mais surtout, elle écrase, sectionne et enterre les herbes qui sont ensuite assimilées rapidement dans le sol. La motobineuse est idéale au potager en début de saison, ou pour la plantation des arbustes.

Attention cependant aux plantes qui se reproduisent par boutures de racine ou par dissémination des bulbillles comme le liseron ou l'oxalis : un passage de motobineuse accentuera leur invasion.

Le désherbage thermique une solution alternative efficace

Le désherbage thermique consiste à brûler les mauvaises herbes à l'aide d'un brûleur à gaz ou une résistance électrique fixée au bout d'une canne. Le choc thermique fait exploser les cellules végétales et l'adventice sèche en 2 jours.

Si cette pratique a l'avantage de ne pas utiliser de chimie, elle a aussi l'inconvénient de stimuler la germination de certaines plantes. Plusieurs passages seront alors nécessaires.

Attention également aux précautions d'emploi d'un tel outil et aux risques d'incendie !

Le paillage ou le recouvrement, solutions préventives au désherbage

Lors de l'installation d'une plante ou d'un arbuste, la terre retournée favorise la germination de nombreuses plantules.

Il suffit alors d'ajouter une couche de 5 à 10 cm de paillage en surface pour empêcher les mauvaises herbes de proliférer. Celles qui parviendront à pousser seront éparses et facile à éliminer.

Le paillage étant assimilé par le sol en matière organique très utile à vos plantes, renouvelez-le tous les ans pour en garder l'effet protecteur.

Autre technique astucieuse et économique : recouvrez les zones à désherber d'une bâche noire ou de cartons de récupération (non imprimés). Ce système de recouvrement du sol bloque la photosynthèse des herbes, nécessaire à leur survie. En quelques semaines, les mauvaises herbes auront disparu, dévorées par les lombrics qui, en prime, auront ameubli votre terrain et assimilé le carton !

Dés herbant naturel et efficace

Mélanger 5 litres d'eau pour 1kg de bicarbonate de soude et 200 ml de vinaigre blanc.

Pulvérisez ce mélange par temps sec sur vos mauvaises herbes et attendez qu'elles fanent pour les arracher.

■ Environnement et Ecocitoyenneté

Mes 4 gestes clés pour économiser l'eau

1

Je fais la chasse aux fuites



Les fuites d'eau ne sont pas toujours visibles:

- Je surveille ma consommation et je relève régulièrement mon compteur d'eau
- J'entretiens ma robinetterie, je change les joints.

Repères : la consommation de référence par foyer est de 120 000l/an, Une chasse d'eau qui fuit peut perdre jusqu'à 500l/jour.

2

J'adopte des gestes simples



- J'évite de laisser couler l'eau inutilement pendant la vaisselle, le lavage des mains, le brossage des dents.
- Je préfère les douches (50 litres) aux bains (150 litres).

Repères : Un robinet qui coule pendant 2 minutes par jour, c'est 10 000 litres d'eau consommés sur une année.

3

Je m'équipe en matériel économe



Quelques exemples d'équipements ou d'adaptations simples qui peuvent s'avérer efficaces pour réduire ma consommation:

- Pour les WC, je diminue le volume de la chasse d'eau en y mettant des plaquettes WC ou des bouteilles d'eau en réglant le flotteur ou en changeant le mécanisme.
- J'adapte des mousseurs sur les robinets qui permettent de réduire de moitié le débit sans perte de confort.
- Je choisis des appareils ménagers économes.

Repères: le volume de chasse est de 10 litres pour les WC les plus anciens et de 3-6 litres pour les WC les plus récents.

4

J'utilise les eaux de pluie



- Je peux récupérer l'eau de pluie en bas des gouttières.
- Je n'oublie pas d'arroser au bon moment (le soir ou tôt le matin) et au pied des plants.

Astuce: l'eau de lavage de mes légumes arrosera très bien mes jardinières ou mes plantes vertes !

■ Environnement et Eco-citoyenneté

Chenilles processionnaires

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

SOYEZ VIGILANTS EN FORÊT

Ces chenilles occasionnent la perte de feuilles sur certains arbres (chênes et pins). Ses poils se détachent facilement lors de contacts ou sous l'effet du vent, pouvant provoquer des réactions urticantes ou allergiques.



COMMENT SE PRÉMUNIR ?

- EVITER LES ZONES INFESTÉES ET NE PAS TOUCHER LES CHENILLES OU LEURS NIDS
- EVITER DE SE FROTTER LES YEUX EN CAS D'EXPOSITION
- NE PAS LAISSER JOUER LES ENFANTS A PROXIMITÉ D'UN ARBRE ATTEINT ET ÉLOIGNER LES ANIMAUX DE COMPAGNIE
- PAR GRAND VENT NE PAS FAIRE SECHER SON LINGE A L'EXTERIEUR PRES DES ARBRES ATTEINTS

AU RETOUR DE FORÊT

- en cas de doute, prendre une douche tiède et changer de vêtements.
- en cas de réactions allergiques intenses, consulter son médecin ou un vétérinaire pour les animaux de compagnie.



Office National des Forêts

www.onf.fr

■ Environnement et Eco-citoyenneté

Le moustique tigre

Le moustique tigre, espèce particulièrement agressive envers l'homme pendant la journée réapparaît dans nos villes à chaque début de printemps. Pour limiter au maximum les nuisances occasionnées par ce moustique et les risques d'infection, il est essentiel de lutter contre sa prolifération.



En 2021, en Nouvelle Aquitaine, le moustique tigre est présent dans tous les départements hormis la Creuse. Il est implanté dans 621 communes sur les 4312 communes de la région (14% des communes de la Nouvelle-Aquitaine) avec 54 nouvelles communes colonisées par rapport à l'année précédente. 49% de la population de la région est désormais concernée par le moustique tigre

Lutter contre le moustique tigre CONNAÎTRE SON ADVERSAIRE !

Ses points FORTS :

- Durée de gestation express : peut naître en 5 jours
- La femelle moustique tigre peut pondre dans des endroits où elle sait que l'eau va venir stagner (un récipient, un creux de bâche...) en attendant la prochaine pluie ou arrosage
- Ses oeufs peuvent résister plusieurs mois en attendant de l'eau (c'est ainsi que le moustique «voyage»)

Ses points FAIBLES :

- Adulte, il n'aime pas voyager : le moustique qui vous pique est né dans un périmètre de 150m !
- Ses oeufs ont impérativement besoin d'eau stagnante pour se développer... vider, assécher coupe son développement !



PARTOUT, même dans le moindre petit creux de bâche,
SUPPRIMER LES EAUX STAGNANTES où le moustique pond
C'est le SEUL VRAI geste efficace et durable !

Entretien jardins, terrasses, bâtiments collectifs et espaces publics et privés

Supprimer ou mettre à l'abri les potentielles retenues d'eau

>> Découvrez la CHECK-LIST ! Disponible sur le site de [l'ars nouvelle aquitaine](http://ars.nouvelle-aquitaine.fr)

Vider les eaux stagnantes après chaque pluie durant toute la saison Printemps / été



■ Environnement et Eco-citoyenneté

Rénovation énergétique

Plateforme France Rénov' – Nov habitat 87

Nov habitat 87 est le service public d'accompagnement des particuliers et du petit tertiaire privé à la rénovation énergétique performante des bâtiments sur l'ensemble de la Haute-Vienne hors Limoges Métropole. Hébergé par le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV) depuis le 1^{er} janvier 2022, ce service public est financé conjointement par le dispositif de Certificats d'économies d'énergie mobilisé par le programme SARE dans le cadre du réseau France Rénov', la Région Nouvelle Aquitaine, et localement par le Conseil Départemental Haute-Vienne, le SEHV, et les Communautés de communes de la Haute-Vienne.

Nov habitat 87 assure :

- Une information de premier niveau à la fois juridique, technique, financière et sociale, à destination des ménages, des copropriétés et du petit tertiaire privé ;
- Un conseil personnalisé aux ménages et aux entreprises du petit tertiaire pour définir leurs besoins et baliser le parcours de rénovation ;
- Un accompagnement des ménages éligibles dans leurs travaux de rénovation globale en phase amont du chantier.

Nov habitat 87 met aussi en œuvre un programme d'information, de sensibilisation et d'animation des ménages, du petit tertiaire privé, des professionnels de la rénovation et des acteurs publics locaux.

Ce service public contribue à la massification des travaux de rénovation ambitieux et qualitatifs du parc de logements en vue de tendre vers une éradication des passoires thermiques d'ici 2025.

Vous pouvez contacter les conseillers de Nov habitat 87 :

- en appelant au 05 55 14 88 42,
- en envoyant un mail à contact@novhabitat87.fr
- en complétant le formulaire sur le site <https://www.novhabitat87.fr/>

Les conseillers vous répondront du lundi au jeudi 9h-12h et 13h30-17h et le vendredi 9h-12h. En fonction du nombre de sollicitations, les conseillers peuvent répondre sous 15 jours.

L'accueil physique se fait uniquement sur rendez-vous. Des accueils décentralisés seront organisés au sein des communautés de communes haut-viennoises au cours de l'année.

Permanence sur votre communauté de communes:
Le 1^{er} mercredi du mois
dans les espaces France Services:

- Le matin NEXON
 - L'après-midi CHÂLUS
- Sur RDV en appelant Nov Habitat 87



■ La vie associative

A.C.C.A.

La saison 2021 2022 s'est terminée le 30 mars dernier. Un bilan sur les différentes activités peut être dressé :

LE PETIT GIBIER :

Le faisan et le perdreau sauvage ont disparu il y a bien longtemps et, de nos jours, nous avons recours aux lâchers. Seuls 40% sont retrouvés. Une action est menée depuis la fermeture de la chasse par un lâcher de neuf faisans communs et obscurs. Un agrainage est pratiqué régulièrement sur différents secteurs d'environ trois hectares chacun. À ce jour, un couple s'est formé. Un grand merci à Pascal Faucher pour le don de blé...prochainement, la suite...

Le lièvre est quant à lui sauvage à cent pour cent. Sa population diminue, mais pour quelles raisons ? (Trafic routier, pollution...). L'ensemble du bureau ainsi que ses adhérents devront prendre des mesures afin de maintenir LE LIEVRE SUR NOTRE COMMUNE. A suivre...

Les migrateurs dont les pigeons ramiers, les bécasses ont été bien présents sur la commune.



LE GRAND GIBIER :

Nous voulons remercier Jean Michel et sa meute de beagle pour son excellent travail fourni tout au long de cette saison de chasse. Des battues de chevreuils, renards, sangliers furent organisées, mais ces derniers ne font bien souvent que traverser la commune. Ces battues génèrent des moments de convivialité appréciés. Nous manquons d'adhérents pour la chasse aux gros gibiers...en revanche nous n'accueillerons plus de personnes extérieures à la commune pour la chasse du petit gibier.

Pour cette année, pas de manifestation. Nous verrons en 2023 si nous avons LE BUDGET et LES BRAS pour l'organiser.

Le bureau vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Le président : Cédric Rampon 06 34 47 98 34

■ La vie associative

Association des Parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves a pour unique objectif de récolter des fonds, intégralement reversés aux coopératives scolaires, et ce en organisant tout au long de l'année des manifestations. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe enseignante.



Contacts : ape.smlb@gmail.com ou page Facebook

En février 2022, l'animation **CARNAVAL** et **ZUMBA déguisée** a dû être annulée suite à un nombre important de cas COVID à l'école.

En avril, **une animation sur le thème Pâques** a été organisée. Nous remercions les enfants qui ont participé et qui sont repartis avec le sourire grâce à leurs créations du jour et aux œufs en chocolat gagnés pour avoir répondu aux énigmes sur la nature et l'environnement.



Le samedi 21 mai, nouveauté, un après-midi « **Sports et Jeux** » a été organisé en partenariat avec les bénévoles de l'E.A.T.T de St Yrieix la Perche pour la découverte du Tennis de Table, de la country avec Le Lemovice Country Dance et avec l'intervention de Nicolas FICHOT pour une ZUMBA en famille. Un espace jeux en bois était également à disposition des enfants.



En parallèle, la traditionnelle **vente des plants** avec l'horticulteur « De la fleur au jardin » a eu du succès. Autre nouveauté, nous avons proposé la vente de plants par le biais du catalogue « Initiatives » qui était à disposition dans tous les commerces de la commune. Toutes les ventes sont au profit des enfants de l'école pour les voyages, sorties scolaires, l'achat de livres...



Le vendredi 1er juillet, nous espérons avoir le soleil pour la **kermesse** de l'école.

Pour l'année scolaire 2022-2023, nous projetons l'organisation d'un **Loto** en novembre et pour le moment les **ventes à distance** (photos, chocolats...). Nous travaillons sur des nouveautés.

Vous êtes les bienvenus pour toutes les manifestations organisées par l'association.

« La règle d'or : profiter d'un bon moment en créant un lien social entre les enfants, les parents et les habitants de la commune ou en-dehors ».

Au plaisir de vous voir.

Les membres de l'APE

■ La vie associative

Association de Pétanque St Maurice-Nexon

C'est un beau début de saison pour le club de pétanque Les Espoirs de Saint Maurice Nexon. En championnat des clubs l'équipe 2 (3^e division), coachée par Stéphane Vassal et l'équipe 3 (4^e division), coachée par Franck Desbordes sont actuellement en tête de tableau. On espère que la 2^e phase qui se jouera en septembre leur sera favorable et leur permettra d'atteindre la division supérieure. Les équipes 4, 5 et 6 (4^e division) respectivement coachées par Jonathan Borde, Jean Pierre Lagarde et Valérie Carlut se maintiennent en milieu de tableau.

Notre équipe de vétéran, coachée par Marc Lafaye et qui évolue en 1^{ere} division occupe actuellement la 3^e place.

Concernant les championnats honorifiques et qualificatifs au championnat de France nous avons également obtenus quelques très bons résultats.

En triplette mixte : L'équipe Tatiana Loustalot/Djamel Ouici/Henri Lafleur perd en quart de finale

L'équipe Isabelle Rejou/Diego Gimenez/Raymond Adam perd en demi-finale

En doublette sénior : L'équipe Mark Delavigne/Patrice Auvert perd en quart de finale

En triplette féminin : L'équipe Isabelle Boissou/Isabelle Rejou/Maria Foreste perd en quart de finale

En jeunes cadets : L'équipe Justine Carpe et Kenzy Adam décroche le titre de champion départemental doublette

En jeunes juniors : L'équipe Lauryne Carpe et Victor Malpeyre (du club d'Arfeuille) est vice championne départementale doublette

En tête à tête homme : Djamel Ouici perd en finale et décroche le titre de vice champion départemental et également une place pour le championnat régional qui se déroulera le 5 juin à Sainte Livrade (47)

William Gimenez, Diego Gimenez et Bruno Heutebize perdent en quart de final

En doublette féminin : L'équipe Maria Foreste/Valerie Carlut perd en quart de finale

En tête à tête junior : Clément Laporte perd en finale et décroche le titre de vice champion départemental.

Quelques échéances importantes nous attendent encore en ce qui concerne les championnats ainsi que le premier tour de la coupe de France qui se déroulera au stade de St Maurice contre le club du Sablard le 21 mai.

Le Président ainsi que les membres du bureau tiennent encore à féliciter tous ces joueurs qui représentent les couleurs de notre club tout au long de la saison avec fierté, respect de l'adversaire et surtout quelque soit le temps.

Encore félicitations à tous et que cette saison continue de nous apporter de beaux moments de compétition.

Si vous souhaitez rejoindre notre club de Saint Maurice-Nexon, petits ou grands, n'hésitez pas et prenez contact avec le Président, Olivier LAPORTE (0650239315 ou sabrinalaporte@orange.fr)



■ La vie associative



Comité des fêtes

L'année 2022 a encore été très particulière. Nous n'avons pas pu aller au bout de tout ce qui était prévu, ainsi le concours Mari Kart Wii, et le repas spectacle n'ont pu être organisés, de même que la présentation poésies de l'atelier théâtre.

Nous avons quand même pu maintenir quelques manifestations :

- **Le Samedi 18 décembre** a eu lieu la représentation de Noël présenté par « les enfants du théâtre » qui nous ont offert un spectacle de qualité.



- **Le dimanche 19 décembre** nous avons pu retrouver notre marché de Noël qui a remporté un vif succès. Les balades en calèche ont rythmé la journée pour le plus grand plaisir des petits et des grands ainsi que celui du papa Noël qui avait mis ses rennes au repos.

Les activités prévues pour la deuxième partie de l'année 2022

- **Samedi 25 juin 2022 : Spectacle de fin d'année de l'atelier théâtre**
- **Dimanche 11 septembre 2022 : Vide grenier d'automne**
- **Samedi 22 octobre 2022 : Halloween**
- **Dimanche 18 décembre 2022 : Marché de Noël**



[A la rentrée, les activités hebdomadaires Gym et le Step animées par Nicolas FICHOT et l'activité théâtre, animée par Françoise Roux, devraient être reconduites.](#)

Pour rappel un blog est à votre disposition : <http://comitedesfetesstmaurice.eklablog.com/> . Vous y retrouverez les photos des manifestations. N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter afin d'être informé des nouvelles publications

Une page Facebook est aussi à votre disposition (Tapez comité des fêtes de saint Maurice) dans la barre de recherche Facebook. Vous pourrez ainsi suivre l'actualité de l'association et être informé rapidement des différentes manifestations

Si vous souhaitez participer à la vie festive de votre village, si vous avez des idées, des envies n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous serons ravis de vous accueillir pour nous aider à réaliser et animer une ou plusieurs manifestations. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter.

Afin que le comité puisse continuer à vivre et à vous divertir **NOUS AVONS BESOINS DE VOUS ! Rejoignez-nous !**

Contact : Karine HILAIRE GENIN : 06 11 80 66 51

karinegenin@orange.fr

■ La vie associative

Débroussillons l'Expression

Depuis 1990, l'association organise des concerts de chanson française -artistes des scènes actuelles- à Saint Maurice les Brousses et, depuis peu, sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Nexon. Autour d'une équipe grandissante de bénévoles, les spectacles sont d'année en année de plus en plus renommés et les spectateurs encore plus nombreux aux rendez-vous. Si l'aventure vous tente:

Contact : Patrick TEXIER - debexprescenes@gmail.com - www.debroussillons-lexpression.com

Scènes d'Automne , le Retour !

Après deux ans d'absence... Nous espérons, sauf revirement de situation sanitaire et le retour à l'obligation de spectacles assis, pouvoir proposer de nouvelles soirées musicales pleines d'ambiance.

A ce jour 3 contrats sont en préparation de signature :

Les Tit's Nassels, Alkabaya et Zoufris Maracas !

J'entends déjà certains me dire oui mais Zoufris Maracas passe au mois d'août à Limoges !

Certes mais ne vous leurrez pas, c'est dans le cadre d'un festival donc ce sera un set que de 50 minutes contre 90 chez nous voir plus et, cerise sur le gâteau des titres en exclusivité de leur prochain album dont la sortie est prévue pour novembre.

Ajoutez à cela des tarifs d'entrée beaucoup plus économiques, ce sont des arguments qui devraient inciter à la patience non ?

Alors dès à présent réservez vos dates : 28 et 29 octobre Espace Juliette Gréco dans votre commune.

Et d'ici là notre dernière tête d'affiche sera sortie du chapeau.

31^{ème} édition n'hésitez pas à aller sur notre site <http://www.debroussillons-lexpression.com/>, qui, dès signature officielle sera mis à jour avec plein de liens et d'info.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, au nom de toute l'équipe de **Débroussillons l'Expression**, un bel été.

Pour l'association, le Président, Patrick TEXIER



ZOUFRIS MARACAS



Les Tit' Nassels



Alkabaya

■ La vie associative

F.C Saint Maurice

La saison 2021/2022 est une saison de reconstruction pour le FC ST MAURICE LES BROUSSES.

De nouveaux arrivants sont venus renforcer le rang des joueurs. Cette nouvelle équipe a essuyé pas mal de défaites cette saison mais la bonne humeur est toujours au rendez-vous.

L'équipe tient d'ailleurs à remercier ses supporters qui sont au rendez-vous chaque jour de match et invite les habitants de Saint Maurice les Brousses à venir les encourager.

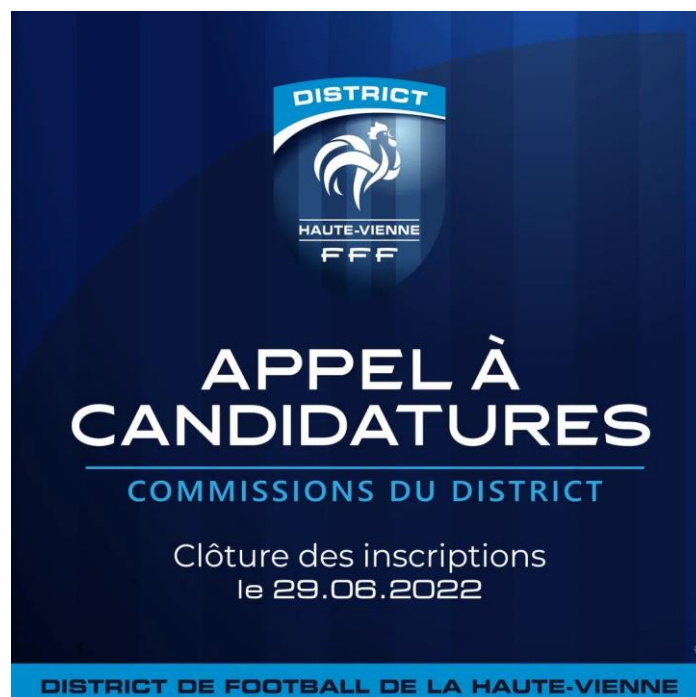
Le club organise un concours de pétanque le samedi 4 juin 2022, venez goûter à la bonne ambiance du club et n'hésitez pas à venir y participer.

Le club de saint Maurice les Brousses vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous la saison prochaine !

Mathieu MOREAU Président du F.C Saint Maurice Les Brousses 06.24.12.44.04



Pour information:



■ La vie associative

La Joie de Vivre

L'Association ' La Joie De Vivre' est le club du '3^{ème} age' de la commune de Saint Maurice Les Brousses. Il a pour objet de resserrer les liens d'amitié entre seniors, d'organiser des activités culturelles de loisirs, d'animer, de distraire et d'informer, autour de réunions hebdomadaires, de repas, manifestations et voyage de groupes.

Contact : Patrick Jeanjon (Président) patrick.jeanjon@orange.fr - 06.88.35.60.50

Malgré la conjoncture sanitaire, l'association a pu reprendre ses activités à partir de septembre 2021. Les réunions le 2^{ème} mardi du mois, le repas du 13 novembre 2021 pour le 40^{ème} anniversaire du club ont permis de nous réunir.

En ce début d'année 2022, nous avons pu, dans le respect des règles sanitaires, faire notre Assemblée Générale le mardi 8 février 2022.

La présidente M^{me} Brissaud Marie-Jeanne a adressé ses vœux et a demandé une minute de silence pour les adhérents disparus à l'ensemble de l'assemblée.

Les rapports moral et financier ont été approuvés à l'unanimité (33 voix pour). A l'issue la présidente a remis sa démission ainsi que celui du bureau à l'assemblée.

Un nouveau bureau a été élu, dont voici la composition :

<u>Président</u>	M. Jeanjon Patrick
<u>Vice-Présidente</u>	M ^{me} Brissaud Marie-Jeanne
<u>Secrétaire</u>	M ^{me} Marchal Pierrette
<u>Secrétaire adjointe</u>	M ^{me} Jeanjon Christine
<u>Trésorière adjointe</u>	M ^{me} Buisson Monique



Les membres du bureau : M. Brissaud Raymond, M. Buisson Michel, M^{me} Durant Marcelle, M^{me} Eyriche Odette, M. Eyriche Adrien, M^{me} Faucher Ginette, M^{me} Frugier Sylvie, M^{me} Sénamaud Jacqueline.

Membre d'honneur : M^{me} Auxemery Marie Thérèse

Le nouveau président a remercié l'ensemble de l'assemblée et accepté de prendre le relais de Marie-Jeanne en s'efforçant de faire vivre 'La Joie de Vivre'.

Un ordre du jour a été soumis au vote de l'assemblée ;

Le montant des cotisations annuelles à 18 € par adhérent, ordre du jour approuvé par l'assemblée 32 voix pour 1 voix contre.

Un nouveau calendrier des futures activités du club sera établi (dans le respect des règles sanitaires en vigueur).

La dégustation des crêpes a clôturé la fin de séance.

A tous les adhérents et adhérentes ' Que La Joie De Vivre' vous accompagne toutes et tous.

' Pot Au Feu '

Le dimanche 27 Février 2022 le club des seniors 'La joie de Vivre' accueillait ses adhérents et amis pour partager son traditionnel 'pot au feu' sous un soleil radieux.

La fête a réuni 80 personnes dans la joie de se retrouver malgré les conjonctures actuelles.

Les convives ont pu apprécier la qualité du repas préparé par les établissements Massy de Nexon, et garderons un très bon souvenir de cette journée.

Le bureau vous souhaite de passer de belles vacances 'ensoleillées', et que 'La Joie De Vivre' vous accompagne toutes et tous.



Le Président Patrick Jeanjon

■ La vie associative

Association Motos Tourisme « Les Motoriciens »



Contact : Daniel TRASSARD (Président) - daniel.trassard@orange.fr - 06 84 55 88 98

L'Association Motos Tourisme « Les Motoriciens » de Saint Maurice les Brousses a pour but :

- d'organiser des balades touristiques d'un ou plusieurs jours dans nos belles régions françaises
- de participer à des rassemblements entre passionnés de motos, organisés et animés par d'autres clubs
- de prendre part à la vie locale : une fête de la moto a eu lieu plusieurs années.

Après de nombreux mois avec une activité modérée due à la crise sanitaire, l'AMT prend un nouvel élanLa passion de la moto est toujours là et le nombre d'adhérents a augmenté.

Son Assemblée Générale a eu lieu le 27 mars 2022 à Saint Maurice les Brousses. Les adhérents de l'AMT ont répondu présent. L'A.G a pu se tenir dans les meilleures conditions où toutes les idées de balades sont les bienvenues.

L'ordre du jour chargé s'est déroulé dans une ambiance sereine et constructive : Présentation du bilan financier, résumé des sorties 2020/2021, proposition d'un programme de sorties en 2022, renouvellement des adhésions et renouvellement du bureau. Certains membres ont souhaité être remplacés. Voici donc la nouvelle équipe dirigeante :

Président : Daniel Trassard

Vice Président : Christophe Brouillet

Secrétaire : Chantal Trassard

Secrétaire Adjointe :Christelle Faye

Trésorier : Pierre-Yves Petinon

Trésorier Adjoint : Thierry Rivet

Vérificateur aux comptes : Philippe Grandcoin



10/04/22 : EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES ST YRIEIX

Sept Motoriciens ont pu admirer les très beaux modèles de véhicules de différentes époques. Puis nous dirigeons vers Jumilhac-le-Grand où nous admirons son célèbre château . Ensuite , nous prenons la direction du Chalard où nous découvrons l'église de l'Assomption de style roman bâtie par St Geoffrey qui fonda un monastère de chanoines. A l'intérieur on trouve son tombeau et sa châsse reliquaire. Au chevet de l'église, on trouve l'étonnant cimetière des moines avec 40 pierres tombales sculptées dans le granit et la serpentine. En traversant le village, nous remarquons la « Maison des Anglais », seule demeure ancienne ayant conservé ses baies gothiques.



17/04/22 : BALADE EN CORREZE

Dix neuf motoriciens se dirigent vers Salon-la-Tour où nous découvrons successivement deux châteaux médiévaux du 15^{ème} siècle : le château de la Grénerie et le château du Pin. Après la traversée d'Uzerche et de Seilhac, nous longeons les cascades de Gimel, un des plus beaux sites de la Corrèze, pour arriver au château de Sédières (15^{ème} s) situé dans un magnifique écrin de verdure et entouré d'étangs.

Puis, nous déjeunons au restaurant « Les Pieds dans l'Eau » au bord du lac de la Valette (230 ha) à Marcillac-la-Croisille. Après un arrêt au barrage de l'Aigle (EDF) édifié sur la rivière Dordogne à Soursac et au point de vue dominant les gorges de la Luzège, nous découvrons le viaduc des Rochers Noirs à 92 mètres de hauteur. Ce pont suspendu ferroviaire (transcorrèzien Tulle Ussel), routier puis piétonnier permet le franchissement des gorges au point le plus resserré entre Lappleau et Soursac. Cet édifice construit en 1911 et inauguré en 1913 fut classé au titre des monuments historiques en 2000 .

■ La vie associative

RockMétalCamp

Cette association a pour but la promotion des groupes et artistes Rock et Métal par tous les moyens disponibles (tous médias, tous supports existants ou à venir) et l'organisation d'événements tels que concerts, soirées ou festivals dans la communauté de communes et en coproduction avec d'autres associations de même nature sur le département de la Haute-Vienne et la région Limousin .

Contact : Philippe ADAM (Président) - rockmetalcamp@gmail.com – 06 73 30 34 19



1750 festivaliers ... Que dire de plus si ce n'est MERCI !

Merci à toi public pour ta formidable présence.

Merci aux groupes de nous avoir fait confiance.

Merci à la Municipalité de Saint-Hilaire-les-Places pour l'accueil, l'aide et le soutien indéfectible depuis ces 9 années.

Merci à la Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus pour leurs aides précieuses techniques et financières.

Merci au Conseil Départemental De La Haute-Vienne pour le soutien.

Merci à la Municipalité de Saint-Maurice-les-Brousses pour son soutien également.

Merci à tous nos sponsors, annonceurs, partenaires , particulièrement Scènes d'Automne par Débroussaillons l'Expression l'Asso du lac et la Municipalité de Saint Jean Ligoure sans qui tout cela ne serait pas possible.

Bravo, vraiment bravo vous pouvez être fier.

Nous en tout cas nous sommes heureux comme des princes d'avoir pu vous proposer une 9ème édition comme nous l'avions espéré.

On vous aime et à l'année prochaine !

Ps: Merci à la météo (si jamais elle nous entend)

P.ADAM Manager Général Association RockMetalCamp



■ La vie associative

LISTE ET COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

NOM	PRESIDENT(E)	CONTACT
ACCA ST MAURICE LES BROUSSES	Cédric RAMPON	06 34 47 98 34
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES	Anne-Catherine CLAVEAUX	ape.smlb@gmail.com
CLUB DE PETANQUE DES ESPOIRS DE ST MAURICE NEXON	Olivier LAPORTE	06 50 23 93 15 sabrinaport@orange.fr
COMITÉ DES FÊTES	Karine HILAIRE GENIN	06 11 80 66 51 karinegenin@orange.fr
DEBROUSSAILLONS L'EXPRESSION	Patrick TEXIER	debexprescenes@gmail.com Site : www.debroussailons-lexpression.com
DEEP IMPACT SANDA	Marc DESSAILLY	association.sanda.nexon@gmail.com
FOOTBALL CLUB ST MAURICE LES BROUSSES	Mathieu MOREAU	06 24 12 44 04
LA JOIE DE VIVRE	Patrick JEANJON	06 88 35 60 50 patrick.jeanjon@orange.fr
LES MOTORICIENS	Daniel TRASSARD	06 84 55 88 98 daniel.trassard@orange.fr
ROCKMÉTALCAMP	Philippe ADAM	06 73 30 34 19 rockmetalcamp@gmail.com

■ Zoom : nouvelles offres

Au fil des années

Maëlle Borderie coud et retouche.

« Au fil des années », vous propose un service de retouches (ourlets, remplacements de fermetures, remplacements de doublures...)
Coutures d'accessoires selon vos besoins.
N'hésitez pas à la contacter pour toutes demandes au 07 83 06 45 74, les devis sont gratuits.
site internet : Au fil des années
Instagram : au_fil_des_annees



BI Construction

BI CONSTRUCTION votre nouvelle entreprise de maçonnerie / couverture située à Saint Maurice les Brousses.
Monsieur BONAFY et Monsieur IVARS sont à votre service pour la réalisation de vos travaux neufs ou de rénovation.
Devis gratuits sur demande.
Contact par téléphone au 06.36.83.42.80/06.12.73.78.82 ou par mail biconstruction87@gmail.com



Bern'art peinture

Fort d'une expérience de 14 ans dans le bâtiment dont les 6 dernières années passées au sein de l'entreprise BECHADE Peinture.
J'ai pris la succession de la société accompagné d'un salarié qui est mon frère, c'est donc avec un esprit familial que vous nous proposons nos prestations de mise en peinture intérieure/extérieure et pose de revêtements de sols et murales sur la commune et ses alentours.
Bernard Alexandre
06 65 46 06 59 ou alexandre@bernard-peinture.fr



■ Zoom : nouvelles offres

Carrefour Contact

Lancés depuis le début de l'année, les travaux du nouveau magasin Carrefour Contact arriveront bientôt à leur terme.

Le magasin ouvrira ses portes le 20 juillet 2022. Mme Lucas et toute son équipe est impatiente de vous retrouver dans une structure neuve et conçue dans le but de faire de votre expérience un moment agréable et convivial. Laly sera votre interlocutrice privilégiée pour les Fruits et Légumes, vous retrouverez Johan dans le rayon Liquide et Juliette saura vous accueillir dans les rayons d'Épicerie.

Vous trouverez du pain cuit sur place à toute heure de la journée ainsi qu'un large choix de produits BIO. La station service vous accueillera en 24/24 et une zone dédiée au Gaz sera mise en place également.

La carte de fidélité Carrefour s'appliquera et donnera lieu à des remises en caisse. A très bientôt en magasin.



Smart Services

Smart services, expert en solutions digitales. Réparation en systèmes informatique, réalisation de votre site internet et de logiciels sur mesure.

L'objectif c'est la QUALITÉ, la DURABILITÉ et la RAPIDITÉ !

Contactez Valentin afin de réaliser un devis gratuit.
06 29 86 97 86

contact@smart-services.fr
<https://smart-services.fr>

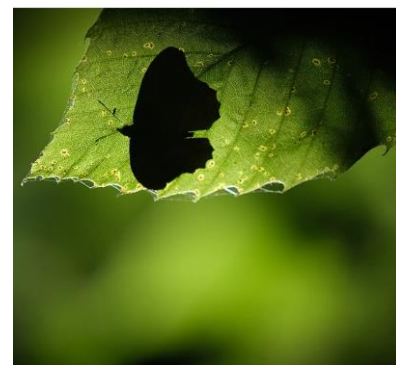


Stéphane Pailier Photographe

Tout le monde a une passion et voici la mienne !
Je me donne toujours à 100 % . Chaque fois que j'accepte un nouveau projet, je vérifie qu'il résonne avec mes valeurs pour être sûr de fournir des résultats exceptionnels.
je fais des séances portraits (famille et/ou enfants) à domicile ou en extérieur ainsi que des séances photos de grossesse

Vous avez besoin d'être accompagné dans la réalisation de votre projet ? Mon travail consiste à comprendre vos objectifs et à trouver la solution adaptée à vos besoins. Je reste à disposition pour tout renseignement complémentaire (devis etc...)

par mail : pailiersteph@gmail.com
ou par téléphone : 06-86-60-90-63



■ Manifestations à venir

	Date	Manifestations	Organisateur	Lieu
Juillet	Vendredi 1	Kermesse	Ass des Parents d'élèves	Espace J.Gréco
	Dimanche 10	Vide grenier	Club de pétanque	Stade
	Jeudi 14	Concours de pétanque	Club de foot	Stade
Septembre	Dimanche 11	Vide grenier	Comité des fêtes	Place de l'église
	Mardi 13	Réunion	La joie de Vivre	Espace J.Gréco
Octobre	Mardi 11	Réunion	La joie de Vivre	Espace J.Gréco
	Dimanche 16	Loto	La joie de Vivre	Espace J.Gréco
	Week-end 22-23	Halloween	Comité des fêtes	Espace J.Gréco
	Week-end 28-29	Concerts	Débrousaillons l'expression	Espace J.Gréco
Novembre	Mardi 8	Réunion	La joie de Vivre	Espace J.Gréco
	Mercredi 19	Repas d'automne	La joie de Vivre	Espace J.Gréco
	Samedi 26	Loto	Ass des Parents d'élèves	Espace J,Gréco
Décembre	Mardi 13	Réunion et dégustation des bûches de Noël	La joie de Vivre	Espace J.Gréco
	Samedi 18	Marché de Noël	Comité des fêtes	Espace J.Gréco

